



Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP n° 40395- code NSF 335 (arrêté du 22 août 2025 publié au Journal Officiel le 25 août 2025)

DEVIS / PROGRAMME / FICHE PEDAGOGIQUE

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 46078 75 auprès du préfet de région Ile-de- France - Siret : 514 712 355 00015

Document à transmettre à l'organisme qui prendra en charge votre formation

Volume Horaire : 320 heures

Public concerné

Entraîneur, chargé(e) de la responsabilité de l'équipe de niveau national club et du projet sportif du club, ou de l'entraînement en tant qu'adjoint de l'équipe d'un club professionnel ou d'une sélection nationale ou en tant qu'entraîneur en centre de formation agréé. (autres profils cf : pré-requis du BEPF)

Objectifs

L'entraîneur professionnel de football encadre la pratique en sécurité, dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale :

- Il dirige le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale
- Il pilote le système d'entraînement, en sécurité, de l'équipe première de football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou d'une sélection nationale
- Il manage en sécurité, en compétition (coaching), l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou d'une sélection nationale
- Il manage un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels ou une sélection nationale

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22

Mail : formations.entraineurs@fff.fr – maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France

Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z



Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP n° 40395- code NSF 335 (arrêté du 22 août 2025 publié au Journal Officiel le 25 août 2025)

Pré-requis

Entrée en formation

Certification finale

Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement (**sous réserve du renouvellement du diplôme auprès de France Compétences**) :

- être âgé de 18 ans révolus,
- être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1).

Et

Pouvoir justifier d'une expérience de 5 saisons en tant qu'entraîneur salarié (contrat enregistré auprès d'une structure agréée FIFA) sur une ou plusieurs des missions suivantes :

- Être ou avoir été entraîneur de l'équipe première senior d'un club non professionnel évoluant dans un championnat de niveau national
- Être ou avoir été entraîneur d'une équipe senior réserve d'un club à statut professionnel dans un championnat de niveau national ou R1.
- Être ou avoir été entraîneur assistant de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels (contrats enregistrés par une association membre de la FIFA),
- Être titulaire du TFP d'Entraîneur Formateur de Football et exercer ou avoir exercé, à ce titre, dans un centre agréé haut-niveau.

ou

- être ou avoir été sportif de Haut Niveau en football inscrit sur la liste du Ministère des Sports français,

ou

- être ou avoir été au moins dix fois joueur ou joueuse « International A » de la Fédération Française de football,

ou

- justifier d'avoir participé à au moins 200 matchs en tant que joueur professionnel en Ligue 1/Ligue 2 ou dans un championnat étranger de niveau équivalent,

ou

- justifier d'avoir participé à au moins à 100 matchs en tant que joueuse de Première Ligue féminine ou dans un championnat étranger de niveau équivalent,

ou

- être titulaire d'au moins une U.C/Bloc du TFP d'Entraîneur Professionnel de Football obtenue dans le cadre d'une demande de Validation des acquis de l'expérience,

et,

- être titulaire du diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse et des Sports « spécialité performance sportive » mention « football »,

ou

- être titulaire du Brevet d'Etat 2ème degré option « football »,

ou

- avoir son livret de formation en vue de l'obtention du TFP d'Entraîneur Professionnel de Football dûment ouvert, renseigné et en cours de validité.

Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :

- être âgé de 18 ans révolus,
- être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours
- avoir fait valider, sa mise en situation professionnelle de 360 heures par le responsable pédagogique, sur la base des comptes rendus de visite du tuteur

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22

Mail : formations.entraineurs@fff.fr – maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France

Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z



Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP n° 40395- code NSF 335 (arrêté du 22 août 2025 publié au Journal Officiel le 25 août 2025)

Programme

La formation au Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football s'étale sur deux saisons, se compose de 4 blocs :

Bloc 1 : Diriger le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale – 50h

Bloc 2 : Piloter le système d'entraînement, en sécurité, de l'équipe première de football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale – 180h

Bloc 3 : Manager, en compétition, l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale- 50h

Bloc 4 : Manager un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale- 40h

Mise en situation professionnelle (MSP)

- Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 360 heures au sein d'un club ou d'une structure de football de niveau national jeunes, validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.
- Cette Mise en Situation Professionnelle, doit se dérouler en alternance avec les semaines de formation en centre (de la semaine 1 de formation à la certification).
- L'encadrement des activités football et des interventions pédagogiques s'effectue dans un club ou une structure validée au préalable par le Directeur Technique National ou son représentant, ou le responsable pédagogique, sous la responsabilité du président du club ou de la structure, sous l'autorité pédagogique d'un tuteur. A cette fin de validation, chaque stagiaire doit pouvoir soumettre sa structure d'accueil au Directeur Technique National ou son représentant, ou le responsable pédagogique au plus tard une semaine avant le positionnement de la formation.
- Ce stage est sous la gestion d'un tuteur, celui-ci soutiendra le stagiaire tout au long de sa formation en exerçant auprès de lui une assistance régulière. Le tuteur effectue 5 visites (formatives) tout au long de la formation, dont au moins une visite entre les semaines de formation 1 et 2.

Méthodes et supports

- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe.
- Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires
- Plate-forme de formation à distance

Le travail de vidéo sera réalisé à partir du logiciel « Sportscode ». Il est impératif pour les candidats de posséder un ordinateur Mac au cours de la formation.

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22

Mail : formations.entraineurs@fff.fr – maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France

Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z



Brevet d'Entraîneur Professionnel de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 6 inscrit au RNCP n° 40395- code NSF 335 (arrêté du 22 août 2025 publié au Journal Officiel le 25 août 2025)

Planning et organisation

Tests d'entrée : 14 ou 15 avril 2026

Sessions de formation :

Positionnement : 12 et 13 mai 2026
S1 : 8 au 11 juin 2026 (CNF)
S2 : 21 au 23 juillet 2026 (CNF)
S3 : 18 au 20 août 2026 (CNF)
S4 : 22 au 24 septembre 2026 (Club)
S5 : 13 au 15 octobre 2026 (CNF)
S6 : 17 au 19 novembre 2026 (Club)
S7 : 15 au 17 décembre 2026 (CNF)
S8 : 19 au 21 janvier 2027 (CNF)
S9 : 16 au 18 février 2027 (Club)
S10 : 23 au 25 mars 2027 (Club)
S11 : 20 au 22 avril 2027 (CNF)
S12 : 18 au 20 mai 2027 (Club)
S13 : 15 au 16 juin 2027 (CNF)

Coût pédagogique

Frais d'inscription aux tests d'entrée : 50 € Net de taxes

Coût pédagogique : 24 640 € Net de taxes maximum (totalité de la formation)

Tarification horaire : 77€/ heure de formation.

Lieu de la formation : Centre National du Football (CNF), Clubs professionnels (lieux non définis)

Hébergement : CNF ou Clubs professionnels (non obligatoire)

Contact IEFF : Sandra PRADO – mail : sprado@fff.fr – Tél : 01.34.84.08.22

INSTITUT EMPLOI FORMATION DU FOOTBALL

CNF - Domaine de Montjoye – 78120 Clairefontaine en Yvelines – Tél. +33 (0)1 34 84 08 22

Mail : formations.entraineurs@fff.fr – maformation.fff.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France

Siret n° 514 712 355 00015 – Code NAF 85.51Z